

# DESU EVALUATION DE L'INNOCUITE DES COSMETIQUES

Code CPF :  
Code RNCP :

## PHARMACIE

### DUREE

1 jour /semaine - 120 h dont 30h de projet tutoré

### DATE(S)

Cf. programme

### HORAIRES

9h -12h et 14h-18h (cours magistraux, 90h)

### LIEU

Faculté de Pharmacie

### COUT/TARIF

3569 € (Pharmacien, Formation continue)  
1200 € (Étudiant - Hors frais d'inscription scolaire)

### SUIVI ET EVALUATION

Travail encadré (30h) rendu sous forme de mémoire et d'un oral + un examen terminal

### SANCTION DE LA FORMATION

DESU AMU

### PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Les professionnels intéressés au titre de la formation continue et les étudiants en pharmacie, médecine, vétérinaire (ayant validé leur dernière année), Ingénieurs ou les étudiants titulaires d'une maîtrise-science ou équivalent. Il est indispensable d'avoir, soit une première expérience dans l'industrie cosmétique ou pharmaceutique, soit d'avoir un projet de stage dans l'industrie concernée. Autorisation pédagogique délivrée par le Responsable de la formation

### OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est :

- D'apporter les connaissances scientifiques et techniques requises pour réaliser l'évaluation de la sécurité des produits cosmétiques.
- Acquérir les bases toxicologiques, les méthodologies, les modèles cellulaires et méthodes alternatives liées à une démarche d'évaluation des risques.

### PUBLIC CONCERNE

- Cadres opérationnels ou collaborateurs des industries cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques
- Membres des agences ANSM et ANSES
- Étudiants de pharmacie, médecine, vétérinaire ayant validé leur dernière année, Ingénieurs

### PROGRAMME

#### ■ Module 1 : Toxicologie Générale

Toxicocinétique, mécanisme d'action des toxiques, principaux organes cibles des toxiques, évaluation du risque chimique, les études réglementaires, les méthodes alternatives.

#### ■ Module 2 : le dossier cosmétique

Évaluation de l'innocuité des produits cosmétiques, les matières premières et leur contrôle, le risque microbiologique, rappels sur physiologie de la peau et de l'œil

#### ■ Module 3 : Formulation d'un produit cosmétique

Définition du cosmétique, les différents types de produits cosmétiques, les formulations spécifiques : nouveaux nés femmes enceintes, filtres solaires...

#### ■ Module 4 : place de la réglementation

RÈGLEMENT (CE) No1223/2009, REACH (règlement n°1907/2006), ISO 16128, ...

#### ■ Module 5 : expérimental design

Comprendre les enjeux industriels quality by design dans la stratégie de développement des cosmétiques

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Projet tuteuré

### Les + de la formation

- xxxx
- xxxx

### Responsable de la formation

Pr Philippe PICCERELLE  
[philippe.piccerelle@univ-amu.fr](mailto:philippe.piccerelle@univ-amu.fr)

### Profil des intervenants :

Enseignants AMU, Toxicologues,  
Chargés d'affaires réglementaires

### Inscriptions administratives

Sylvie LOPES  
[sylvie.lopes@univ-amu.fr](mailto:sylvie.lopes@univ-amu.fr)

Téléphone :  
04 91 32 48 42

Taux de satisfaction : NC  
Taux de réussite : NC  
Taux d'insertion : NC

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap

MAJ\_12.10.20